

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 38 (1853)

Protokoll: Seconde assemblé générale

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de Zurich, membre de la *Commission du crétinisme*, adressée à la Société au nom de cette Commission (Voir aux pièces), pour la prier d'intervenir par des démarches dans le but d'obtenir les renseignements demandés, auprès des cantons qui jusqu'à présent n'ont pas envoyé les leurs ; ces cantons sont Berne, Zug, Schwytz, Schaffhouse, Appenzell, Tessin, Valais et Genève. M. Lébert, président de la section est autorisé à traiter cette question dans un rapport à la séance générale, conformément à la proposition de M. Meyer-Ahrens.

La séance est levée à midi. Avant de se séparer, la section dirigée par M. le docteur Carraz, visite l'hôpital bourgeois de Porrentruy dans ses diverses parties.

SECONDE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

**le 4 août 1853, à 10 heures du matin, au
cabinet de minéralogie.**

BUREAU ANNUEL.

1. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé. Les procès-verbaux des diverses sections sont lus par les secrétaires respectifs, savoir : celui de la section de médecine par M. Carraz ; celui de la section de zoologie et botanique par M. de Fischer-Ooster ; celui de la section de physique et chimie par M. de Tribolet ; celui de la section

de géologie et minéralogie par M. Morlot : tous sont approuvés sauf de légères modifications. — La Société charge le Bureau annuel d'adresser une *circulaire pressante* aux Cantons qui n'ont pas encore fourni leurs *documents sur le crétinisme*. (Voir aux pièces.)

2. M. le Président met sous les yeux de la Société les divers *Comptes-rendus* résumant les travaux annuels *des Sociétés cantonales*. Ils sont respectivement signés, pour Berne, par M. R. Wolf; pour Zurich, par M. Hofmeister; pour Bâle, par M. Müller; pour Neuchâtel, par M. Coulon; pour Genève, par M. Ritter. M. le Président est invité à réclamer les rendu-comptes non encore parvenus. De ce nombre est, notamment, celui de Vaud, que la Société vaudoise n'a pas pensé nécessaire d'adresser, vu la publication séparée de son Bulletin. M. le Président fait observer à cet égard combien il importe que le cahier annuel des *Actes*, conformément à son but, n'omette aucun des traits principaux du mouvement scientifique général; il demande qu'il soit consigné au procès-verbal, que les publications spéciales de la part d'une Section cantonale, bien loin d'être un motif pour que celle-ci s'abstienne de la communication de son résumé, sont au contraire une raison de plus pour la désirer, puisqu'il s'en suivrait une lacune d'autant plus importante dans le tableau d'ensemble. La Société ayant adhéré à cette proposition, M. le Président de la section vaudoise, présent à la réunion, annonce qu'il s'empressera de déférer à son vœu, sur ce point. (Voir les rapports des Sociétés cantonales.)

3. L'ordre du jour appelle la *nomination du président* pour la session de 1854. M. Daniel Meyer, qui représente St-Gall à la réunion, et sur lequel les voix auraient pu naturellement se porter à plus d'un titre, décline l'honneur de cette candidature, et propose de remettre le choix du président à la Section cantonale de St-Gall. Cette proposition, après discussion,

est repoussée comme non conforme aux statuts. En conséquence, l'assemblée procède, comme de coutume, à la nomination dont il s'agit. — M. le Docteur C. B. Wild, de St-Gall, ayant réuni l'unanimité des suffrages, est déclaré président annuel pour 1854. — M. Meyer adresse à la Société les remercîments de la ville de St-Gall, au nom de cette localité, pour la préférence qui lui a été accordée.

4. M. le Président invite les sociétaires qui ont lu des travaux, à en envoyer soit le résumé substantiel, soit l'intégralité au Bureau annuel de Porrentruy, dans le plus bref délai possible. Il demande l'autorisation d'adresser, au besoin, une circulaire pour hâter ces communications.

5. M. L. Fischer présente une *Notice nécrologique sur feu L.-E. Schärer*; M. Wolf communique une *notice pareille sur feu E. Fueter*. (Voir aux notices.)

6. A l'occasion des pertes douloureuses que la Société a éprouvées, depuis sa dernière session, par le décès de quelques-uns de ses plus honorables membres, elle décide à l'unanimité, de consigner au présent procès-verbal *l'expression de ses profonds regrets pour le vide qu'a produite dans ses rangs la mort de LÉOPOLD DE BUCH*; l'un des promoteurs les plus assidus de ses intérêts scientifiques, l'un de ses plus sympathiques collaborateurs à l'étranger, enfin l'ami, durant quarante années, de tant de naturalistes suisses !

7. L'ordre du jour appelle la lecture d'une dernière communication d'intérêt général.

M. Brunner de Watteville lit un travail traitant *De l'action de l'électricité atmosphérique sur les fils télégraphiques*. Il indique les moyens à employer pour se préserver de tout danger dans les bureaux. Il explique par la force des courants d'induction qui agissent sur les fils, la nature du parafoudre mis en usage avec succès dans ces derniers temps. (Voir aux notices.)

8. L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président réitère à la Société ses remerciements personnels et ceux du pays. — M. Lardy, au nom de ses collègues, adresse un adieu bienveillant à la ville de Porrentruy. — M. le Président invite la Société à se trouver nombreuse à la réunion de 1854 à St-Gall, et déclare terminée la 38^e session de la Société helvétique des sciences naturelles.
